

OFFRE D'EMPLOI
PERSONNEL
ÉLECTORAL



La Ville de Salaberry-de-Valleyfield est à la recherche de personnes pour combler des postes lors de l'élection municipale 2025.

Poste à combler : Secrétaire du bureau de vote

Description sommaire du poste

Le secrétaire du bureau de vote est le responsable de la liste électorale. Il travaille en collaboration avec le scrutateur à la table de vote.

Tâches spécifiques

- Vérifier l'inscription de l'électeur;
- Vérifier si l'électeur a déjà voté;
- Vérifier l'identité des électeurs qui n'ont pas pu l'établir à visage découvert ou à l'aide de l'un des cinq documents prescrits par la loi ou par un règlement pris par le gouvernement;
- Marquer la liste électorale lorsque l'électeur a voté;
- Suivre et assurer la mise à jour du registre du scrutin;
- Assister le scrutateur lors du dépouillement des bulletins de vote;
- Assister le scrutateur dans ses autres tâches;
- Incrire dans le registre du scrutin toutes les situations particulières nécessitant une déclaration sous serment des électeurs.

Compétences et habiletés

Le secrétaire agit directement avec les électeurs et doit, entre autres, avoir les qualités suivantes :

- Grand sens de l'organisation;
- Bonne capacité à travailler en public;
- Bonne capacité à travailler en équipe;
- Courtoisie.

L'expérience dans le domaine électoral est un atout, ainsi que la capacité à s'exprimer en anglais. Vous devez obligatoirement avoir un numéro d'assurance sociale.

OFFRE D'EMPLOI
PERSONNEL
ÉLECTORAL



Conditions de travail

Les conditions de travail sont celles prévues dans la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2.2).

Salaire à taux journalier régulier incluant une formation : **345 \$:**

Horaire de travail : L'horaire sera émis par la Présidente d'élection. Veuillez spécifier les détails lorsque vous soumettrez votre candidature. Une formation est à prévoir à l'horaire. Le scrutateur peut avoir à arriver plus tôt et à quitter plus tard que les heures prévues des bureaux de vote. Le personnel peut avoir à travailler durant 12 heures d'affilée.

Les personnes intéressées sont priées de compléter le formulaire en ligne **avant le 15 octobre 2025**, sur le site Internet de la Ville : ([-| eVooX |-](#)), ou faire parvenir leurs noms et coordonnées au bureau de la Présidente d'élection par courriel à elections2025@ville.valleyfield.qc.ca.

*L'utilisation du masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.